



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-Etat-injectera-4-5-%E2%80%8Amilliards-d-euros-dans>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **L'Etat injectera 4,5 milliards d'euros dans Areva d'ici à fin juillet**

13 juillet 2017

L'Etat injectera 4,5 milliards d'euros dans Areva d'ici à fin juillet

Jean-Michel Bezat

Le ministre des finances a sévèrement critiqué la gestion passée de l'entreprise. Le financement de la recapitalisation n'est pas bouclé.

L'Etat actionnaire ne souscrit pas de gaieté de cœur à l'augmentation de capital d'Areva, décidée sous le quinquennat de François Hollande pour sauver le groupe nucléaire au bord de la faillite. Peu avant l'annonce, mercredi 12 juillet, du versement immédiat d'une première tranche de 2 milliards d'euros, le ministre de l'économie et des finances a fustigé la gestion passée de l'entreprise. « *Ce qui s'est passé chez Areva est proprement scandaleux* », a souligné le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, dénonçant « *la manière dont cette entreprise publique a été gérée et le coût que ça représente pour les finances publiques* ».

Les conséquences de cette « *gestion aussi indigente des deniers publics* », selon M. Le Maire, sont particulièrement lourdes en période de disette budgétaire. Les besoins d'Areva, qui s'élèvent à 5 milliards d'euros au total, sont « *supérieurs à l'intégralité des économies que le ministre des comptes publics doit trouver en 2017 pour nous ramener sous les 3 % [de déficit public par rapport au PIB]* », a-t-il déclaré. Cette recapitalisation n'en reste pas moins, selon lui, « *un jalon essentiel de l'exécution du plan de refondation de la filière nucléaire française* ».

4,5 milliards d'argent frais

L'Etat apportera 4,5 milliards d'argent frais aux différentes entités d'Areva – et 300 millions d'euros à ses actionnaires minoritaires, dont le fonds souverain du Koweït – dans le cadre de la restructuration de la filière. De son côté, EDF a bénéficié d'une augmentation de capital

de 3 milliards d'euros de la part des pouvoirs publics. Outre les 2 milliards versés à Areva SA, qui est chargé de gérer les dossiers difficiles, comme la fin du ruineux chantier du réacteur EPR d'Olkiluoto (Finlande), le gouvernement apportera 2,5 milliards à NewCo, la nouvelle société recentrée sur le cycle du combustible (extraction et enrichissement de l'uranium, recyclage des déchets...).

Cette seconde tranche doit être versée « *au plus tard le 31 juillet* », précise Bercy. Enfin, les japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et Japan Nuclear Fuel Limited verseront 500 millions d'euros au total dans une fiducie pour entrer dans NewCo. Cette somme sera débloquée une fois réalisée l'acquisition d'Areva NP par EDF, prévue à la fin de l'année. MHI doit également participer à l'opération en prenant de 15 % à 19,5 % d'Areva NP au côté de la société française d'ingénierie Assystem (5 %).

L'Etat détiendra 92,2 % d'Areva SA et 55,6 % de NewCo

Au terme de ces opérations, l'Etat détiendra 92,2 % d'Areva SA et 55,6 % de NewCo. Cette recapitalisation était suspendue à deux conditions : l'accord de la Commission européenne au rachat d'Areva

NP <https://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2017/05/29/nucleaire-bruxelles-accepte-le-rachat-d-une-partie-d-areva-par-edf_5135598_3234.html> (fabrication et maintenance des réacteurs) par EDF à la fin de l'année, qui a été donné le 29 mai ; et le feu vert de l'Autorité de sûreté nucléaire à la cuve défailante du réacteur EPR de Flamanville (Manche), reçu sous conditions le 28 juin. De son côté, EDF a annoncé, mercredi 12 juillet, la levée d'une des conditions suspensives prévues dans son contrat d'acquisition d'Areva NP, qui était liée à ce défaut sur la cuve de l'EPR normand.

Le financement de ces augmentations de capital n'est pas totalement bouclé, même si le gouvernement précédent avait déjà inscrit une bonne partie des sommes dans un compte d'affectation spécial géré par l'Agence des participations de l'Etat : cessions de grands aéroports de province (Nice, Lyon...), de titres de Safran et d'Engie, ou encore de ses parts dans PSA à Bpifrance. D'autres opérations seront réalisées d'ici à la fin de l'année. M. Le Maire a affirmé, devant les députés, sa volonté de « *repandre en main la gestion des entreprises publiques* ».